

nouveau système qu'introduit en ce moment dans la province de Québec, son ami et allié, M. Joly ?

Citons quelques mots du grand manifeste de ce grand homme d'état :

“ Le nouveau gouvernement se propose de faire face aux obligations de la province, d'exécuter les entreprises à l'accomplissement desquelles la foi publique a été engagée, au moyen d'un système d'économie et de retranchement qui épargnera à la population le fardeau de nouvelles taxes.”

Adopter un système d'économie et de retranchement dans les dépenses, c'est assurément ce dont nous avons besoin, et ce dont personne ne se plaindra. Personne ne niera d'ailleurs que la chose soit impérieusement nécessaire aujourd'hui dans l'administration des affaires fédérales. Mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que, tandis qu'à Québec on se vante de pouvoir gouverner, administrer les affaires publiques, construire des chemins de fer même, sans taxes, seulement au moyen d'économie et de retranchement, le même parti refuse ici de consentir à la réduction des taxes, même de celles qui pèsent sur le tabac canadien d'une façon si préjudiciable pour une industrie indigène, sans rapporter au trésor public un profit capable de compenser le tort qu'elles font.

Voici une bonne occasion qui se présentait pour le gouvernement de faire preuve de bonnes dispositions envers l'industrie indigène ; et je regrette de voir que cette demande, qui est faite au gouvernement une mesure, qui, non-seulement serait extrêmement populaire dans la province de Québec, mais encore protégerait une branche de culture très-profitable dans le pays, n'a pas l'avantage de plaire à l'honorable ministre de la Justice et aux autres membres du gouvernement.

DISCOURS DE M. DUGAS.

M. DUGAS—La question qui est devant la Chambre est d'une importance si vitale, que je ne saurais la laisser passer sans quelques observations. Je félicite l'honorable député de Beauce d'avoir fait cette motion, qui intéresse à un si haut degré la classe agricole, à qui son adoption serait d'un grand avantage.

L'impôt actuel sur le tabac en empêche pratiquement la culture dans la province de Québec. Comme l'honorable ministre des Finances l'a dit dans son exposé financier, il est de première nécessité de favoriser la classe agricole, qui forme la partie la plus importante de notre population. Si l'honorable monsieur était sincère en cette circonstance, il y a aujourd'hui une occasion de montrer sa sincérité en appuyant la motion de mon honorable ami le député de Beauce.

L'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur dit que le climat de